

LE MOT DU MAIRE

A toutes et à tous,

Une nouvelle année commence ! Laissons derrière nous 2010 et regardons positivement 2011 ! Les membres du conseil et moi-même, nous vous adressons nos vœux les plus respectueux, les plus chaleureux et les plus sincères. Plein de bonheurs, plein d'espoirs et de projets !

Je vais, comme vous l'attendez peut-être, respecter la tradition du « bilan ».

Annoncé l'an passé, programme tenu : de nombreuses rues ont été réhabilitées au grand dam des automobilistes parfois ! De nombreux branchements plomb et canalisations changés ! J'entends la critique : pas ma rue... un nouveau planning est prévu : donc travaux, donc grognards... Les rues Migault et Giannésini ont fait peau neuve : ravalement dessus et dessous ! Avec l'aide du Conseil Général pour le roulement : Conseil Général que je remercie.

Notre maison communale

a de nouvelles ouvertures et une toiture neuve (grenelle1 moins énergivore) : nos agents ont complètement rénové les combles qui servent de salles d'archives (nous avons eu les félicitations des inspectrices des archives départementales pour l'agencement et le classement) ; du haut on est descendu à la cave : là aussi ce sont nos agents qui ont transformé les salles, avec étagères, rangements et sol refait.

Toujours en régie

(c'est-à-dire réalisé par notre équipe technique)

de nombreux aménagements intérieurs dans nos bâtiments scolaires et autres : peintures, isolations, meubles et menuiseries... Un local a également été rénové pour le comité des fêtes, place de la perception, un réseau électrique installé pour alimenter les besoins des différentes manifestations qui se tiennent près de la Tour du Prince, des regards et buses posés pour les eaux pluviales à Clairias et Gloriette. La liste n'est heureusement pas close mais ce serait trop fastidieux de continuer car beaucoup de petites choses se font sans que nos concitoyens s'en rendent compte !

Le plan de stationnement se poursuivra ainsi que certains aménagements sécuritaires dans notre bourg et dans nos hameaux. Hélas, de nombreux écarts d'incivilité sont à déplorer et nous avons encore à progresser pour le respect des règles !

Le projet de restructuration de l'école élémentaire prend forme. Cette année devrait commencer la première tranche si les subventions suivent !

Le PDU : plan de déplacement urbain (j'avais expliqué quelques mots barbares l'an passé), ce plan se développe avec les services de la CAN pour nous permettre d'utiliser mieux et plus les transports collectifs (Grenelle 1 et 2) !

Pour respecter la législation, les abris-bus se transforment ou se déplacent (exemple : déplacement de l'arrêt mairie en bas de la salle polyvalente, nouvel aménagement à Faugerit...) De nouvelles navettes doivent se mettre en place durant le 1er semestre 2011.

La CAN, le Conseil Général, sont nos partenaires de proximité.

La région nous soutient également. Cependant, le devenir des communes avec la réforme territoriale (toute proche maintenant) est lourd d'incertitudes. Je vous avais déjà un peu alerté à ce sujet ! Malgré l'action de nombreuses associations de défense des communes, le risque est grand de voir le rôle de l'élu communal se réduire à celui d'un fantôme, privé de pouvoir, éloigné des centres de décision !

Pourtant dans le contexte actuel très préoccupant, je pense que l'échelon communal reste essentiel :

c'est un rempart contre la technocratie, c'est une force de proximité, un lien irremplaçable avec les citoyens ! La soi-disant décentralisation à laquelle on veut nous faire croire est en réalité une recentralisation qui va de pair avec le désengagement de l'Etat ! Cependant, il faut avancer ! La responsabilité d'un maire et de son équipe c'est de rassembler pour avancer collectivement et toujours mieux vivre ensemble. Lourde tâche, j'en conviens !

L'année 2010 fut difficile économiquement et socialement ;

ce climat tend à développer de plus en plus l'individualisme et à transformer

chacun en demandeur voire en critique !!! Je pourrai éditer un petit fascicule des remarques gentilles qui me sont envoyées par mail, style : « débilite, décision mauvaise.. », et bien d'autres qui fâchent quand la plupart des décisions sont collégiales, voire unanimes en conseil !!! Mais l'obstacle doit devenir un défi à relever ! C'est ce vers quoi je veux aller, avec mon équipe.!

Et je reste optimiste quand je constate comment nos associations, nos commerçants, nos artisans œuvrent pour l'ensemble de nos concitoyens.

Merci à eux ! Qu'ils sachent que nous resterons solidaires avec eux. Je veux également saluer les nouveaux Frontenaysiennes et Frontenaysiens, leur souhaiter une vie agréable dans notre commune. Et à nos nouveaux partenaires économiques, je souhaite réussite et prospérité.

Pour terminer, juste une citation à méditer d'un de mes maîtres à penser, Jaurès : « L'Histoire enseigne aux hommes la difficulté et la lenteur des accomplissements mais elle justifie l'invincible espoir. »

Bonne année à vous tous.

Brigitte Competissa

Assolma : La solidarité internationale avec « Soleil du Marais »

L'histoire de l'association débute en 1986 quand des bénévoles de Frontenay R.R., St Symphorien, Epannes et Vallans créent un réseau d'échanges avec un centre de formation et d'animation à Boulssa, au Burkina Faso. Naît alors l'idée d'organiser un ramassage papier-carton dont le fruit de la collecte permettra de soutenir de petits projets de développement proposés par ce centre rural. Cela a également permis de développer localement le réflexe de tris des déchets. En 2011, cette activité devenue un des symboles de l'association fêtera ses 25 bougies.

Aujourd'hui ce qui guide l'action des membres de l'association trouve tout son sens dans le mot « solidarité » : la priorité est donnée à la reconnaissance de l'autre dans sa différence, vue comme richesse. Il est essentiel de se préserver de toute démarche d'assistance qui crée une relation de dépendance entre donneur et bénéficiaire. Le financement de projets de développement élaborés à Boulssa par les partenaires africains n'est qu'un élément dans la relation d'échange établie.

C'est ainsi qu'en 2003 l'association modifie ses statuts, se donnant comme buts de favoriser l'échange d'idées, de culture et de moyens dans le respect des individus, et de soutenir des projets de développement spécifiques.

Les activités actuelles d'Assolma sont rému-

nératrices pour certaines et culturelles, pour d'autres. Elles nécessitent un grand investissement de bénévolat auprès des adhérents (225 en 2010). Les activités rémunératrices (ramassage papier-carton, vente d'artisanat africain, vente de livres et organisation de marchés aux livres) permettent de gagner le financement des projets soutenus, pour lesquels aucune subvention n'est sollicitée. Les activités culturelles (interventions dans les écoles, organisation d'expositions, animations avec d'autres associations locales dans le cadre de la semaine de la Solidarité Internationale, développement d'un tourisme solidaire au Burkina) ont pour but de sensibiliser aux richesses et aux difficultés des africains et de favoriser les échanges interculturels.

En lien avec tout cela Assolma développe une activité de parrainage gérée par l'association africaine ; son but est de favoriser la scolarisation d'enfants orphelins ou en situation financière très difficile.

Au cours de son assemblée générale, le vendredi 28 janvier à 20h à la salle polyvalente de Frontenay, l'association fera le point sur son action. Cette soirée se terminera par une animation sur les proverbes africains (interview filmée, intervention d'un conteur africain...). L'entrée sera libre et ouverte à tous.

Pour plus de renseignements,
consulter le site internet : www.assolma.org
ou tél au : 05 49 04 55 30



UN PROJET POUR L'ÉCOLE

Depuis son élection, votre conseil municipal partage l'envie de doter notre commune d'une école de qualité. Après mûres réflexions et consultations, le choix a été fait de réhabiliter le site de l'école LA FONTAINE. Ce projet s'est progressivement imposé comme viable, plus simple et moins coûteux qu'une construction neuve soumise aujourd'hui à des réglementations contraignantes et ne réglant pas la question d'anciens bâtiments en fin de vie. De plus, il est apparu important de conserver un site central, en « cœur de village ». Pour en savoir plus, la rédaction de votre journal a rencontré Mme le Maire et le groupe de pilotage du projet (GP).

TU : Mme le Maire, pouvez vous nous dire comment ce projet est conduit ?

Mme le Maire : Tout le monde sait que ce projet me tient à cœur depuis longtemps et je suis donc de près son évolution. Pour le mener à bien, je l'ai confié à deux adjoints compétents et complémentaires, M. Cailleton responsable des constructions et travaux et M. Chauffier spécialiste des questions scolaires et éducatives. Pour élargir la réflexion, ils ont constitué un groupe de pilotage (GP) auquel participe deux autres conseillers motivés, M. Ecalte et M. Mouchard. Ces élus ont la charge de superviser le projet et d'assurer la concertation et la communication avec tous ceux qui sont concernés ou intéressés.

TU : Comment avez-vous choisi l'architecte ?

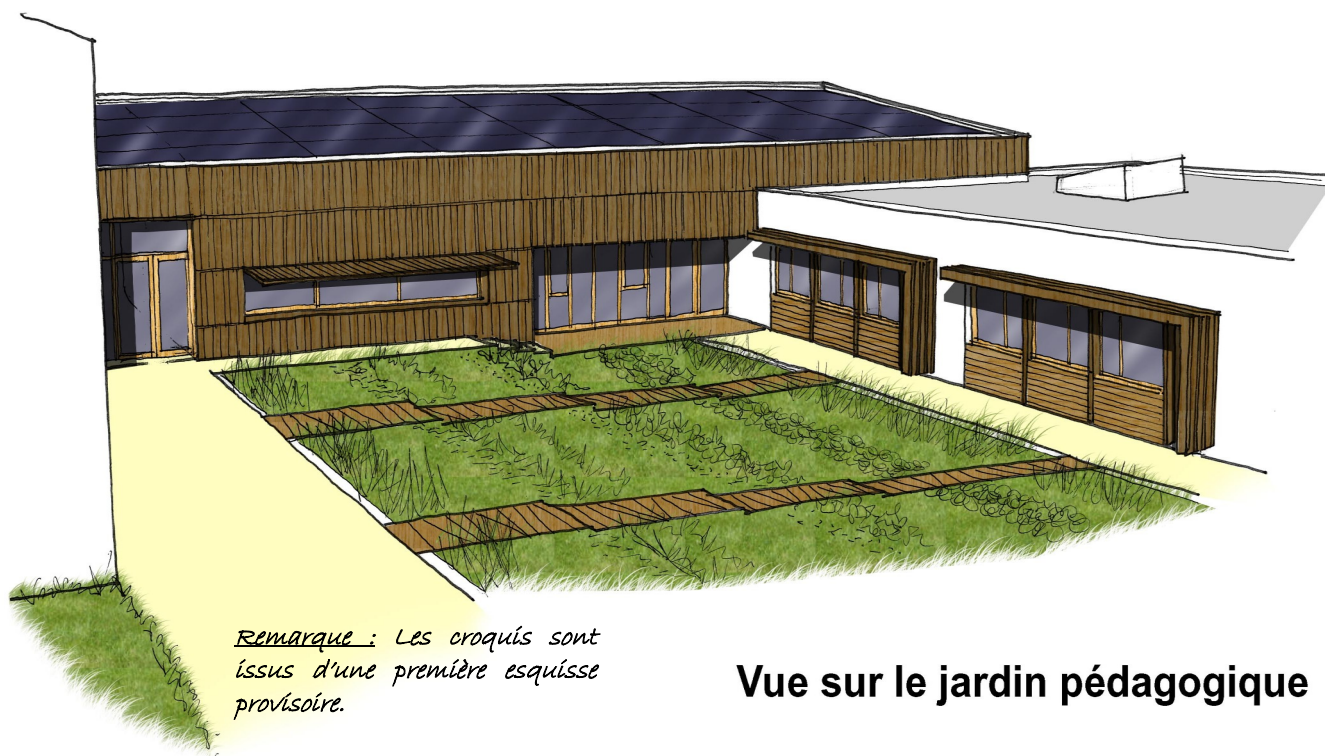
GP : Le groupe de pilotage s'est entouré d'experts (techniciens et architecte du Parc Interrégional, spécialistes de la Région et du Département...) et a rédigé et diffusé un cahier des charges qui a attiré une dizaine de candidatures d'architectes. Après examen des dossiers et auditions des candidats, c'est le cabinet Laurent GUIL-LON de Marans(17) qui a été retenu au vu de son expérience, de sa disponibilité et de la qualité des propositions techniques et financières présentées.

TU : Pouvez-vous préciser les principales caractéristiques du projet ?

GP : Il s'agit d'un projet complexe qui doit répondre aux besoins actuels et s'adapter ensuite aux différents usages scolaires et éducatifs. Notre population scolaire est stable et nécessite huit salles de classes. Mais nous souhaitons aussi répondre aux besoins de garderie et de centre de loisirs pour les jeunes enfants, voire pour les adolescents. Il s'agit de construire un centre scolaire et éducatif évolutif, un lieu public ouvert qui permette éventuellement l'accès des espaces d'activités à diverses populations.

TU : Quel type de bâtiments allons-nous voir construire ?

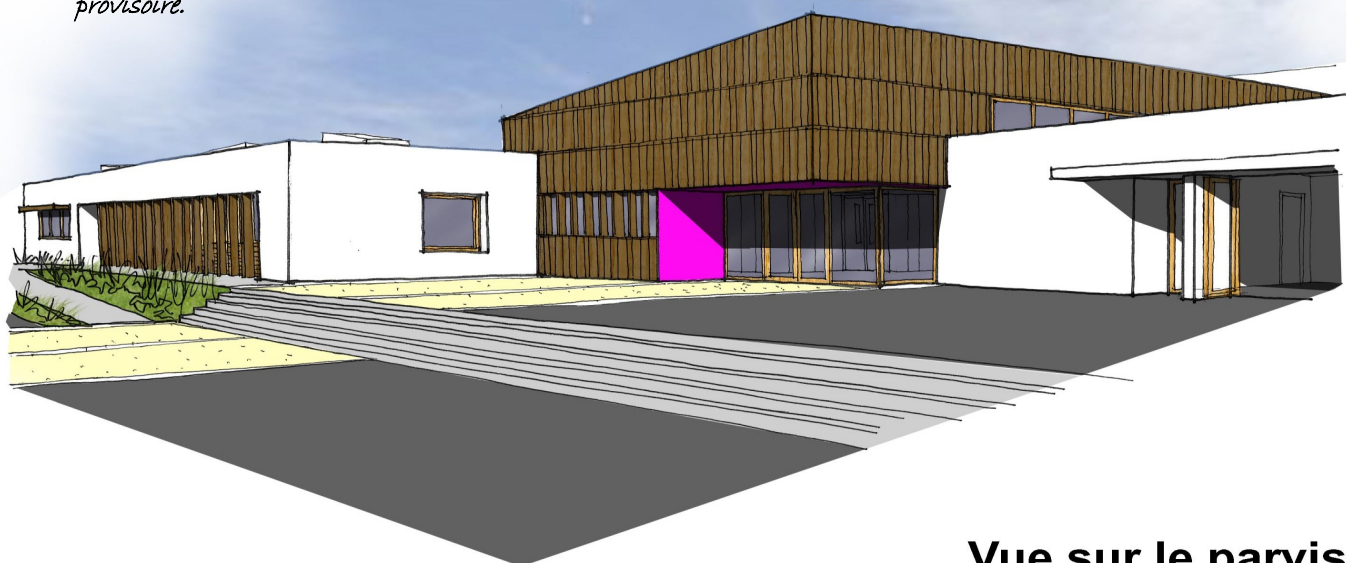
GP : Nous faisons le choix de bâtiments basse consommation d'énergie, utilisant au maximum des matériaux écologiques (le bois entre autres) et offrant une bonne accessibilité à tous les publics, avec une attention particulière à toutes les personnes handicapées. Le projet comportera des constructions neuves, des rénovations, des « démolitions-reconstructions ». Il s'étalera donc sur plusieurs années.



Remarque : Les croquis sont issus d'une première esquisse provisoire.

Vue sur le jardin pédagogique

Remarque : Les croquis sont issus d'une première esquisse provisoire.



Vue sur le parvis

TU : Quelles sont les premières échéances ?

GP : Une première tranche de travaux de quelques 350 m² devrait permettre la construction d'un bâtiment neuf au centre de l'espace actuel, avec trois salles d'activité, des bureaux, des rangements et cune haufferie bois centrale. Le coût estimé dépasse 700 000 euros et la réalisation est envisagée sur deux années (2011-2012) sous réserve bien sûr de l'obtention des aides qui doivent accompagner un projet de cette nature (cf. paragraphe ci-dessous). La seconde tranche devrait permettre la réhabilitation du bâtiment qui abrite actuellement la restauration et trois classes à l'étage ainsi qu'une première « démolition-reconstruction » de la partie centrale, entre le préau et les bâtiments neufs évoqués ci-dessus. Avec la troisième tranche, la démolition des vieux bâtiments des années 60 sera complète et on devrait voir se terminer la réalisation du centre de loisirs et d'un second espace « préau et accueil des familles ».

TU : Comment ce projet sera-t-il financé ?

GP : Tout d'abord, il faut considérer que ce projet est inévitable, vu l'état des bâtiments actuels qui coûtent cher à entretenir et les besoins de nos 200 enfants en âge de fréquenter école ou l'accueil de loisirs. On peut encore actuellement prétendre à des subventions qui deviendront plus rares demain et notre projet présente toutes les caractéristiques propres à attirer des fonds de l'Etat, du Département, de la Région, de l'Europe... Toutes les demandes possibles seront effectuées pour réduire la charge budgétaire. Si les subventions habituellement perçues pour un projet de ce type venaient à disparaître, nous pourrions être amenés à réduire ou suspendre les travaux. La volonté de l'équipe municipale est de tout faire pour limiter au maximum l'endettement de la commune.

TU : Ce projet concerne beaucoup de monde et intéresse tous les Frontenaysiens. Comment garantir la concertation et l'information nécessaires ?

GP : Rappelons tout d'abord que l'architecte et ses collaborateurs sont très disponibles et prêts à participer à toute réunion utile à l'évolution et à la compréhension du projet. Ensuite, MM. Cailleton et Chauffier disposent de tous les éléments pour expliquer tout ou partie des opérations en cours, et ce à tout moment. Nous avons également constitué un groupe de suivi qui rassemble tous les acteurs concernés (enseignants, parents, personnels communaux...) et des réunions ont déjà eu lieu et se reproduiront régulièrement. Les différents partenaires sont associés à des réunions techniques et le conseil aura à débattre des différentes phases, avec toutes les informations disponibles. Et bien sûr, TU publiera régulièrement des informations tout comme le site municipal.

TU : Mme le Maire, un mot pour conclure cette première information...

Mme le Maire : Comme je l'ai dit en préalable, je suis ce projet de près et comme vous le savez, je suis toujours disponible pour dialoguer et expliquer. Ce projet est nécessaire. Il se veut à la fois ambitieux et raisonnable. J'espère que tous les Frontenaysiens sauront le comprendre et l'accompagner. Comment mieux préparer l'avenir qu'en construisant une belle école pour nos enfants ?

Transports : Arrêts et abris-bus

La législation rend obligatoire la réfection des arrêts-bus pour répondre à l'attente de l'ensemble des usagers et notamment les personnes à mobilité réduite. C'est dans cette optique que nos arrêts-bus se transformeront ou seront déplacés pour avoir la superficie nécessaire à l'aménagement réglementaire.



L'arrêt-bus "mairie" et "école maternelle" sera situé rue René Cassin (derrière la salle polyvalente). Pour que les bus puissent faire le tour de la place il sera impératif que les automobilistes respectent les règles de stationnement.

Cimetière : Procédure de reprise de concessions



De nombreuses tombes de notre cimetière ne sont plus entretenues et présentent parfois une dangerosité certaine. Ce

sont ces raisons qui nous conduisent à entamer une procédure de reprise de concessions.

La démarche, longue et complexe, est décrite dans le code des collectivités territoriales. Quatre conditions cumulatives doivent être remplies :

- La concession doit avoir plus de 30 ans,
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans,
- l'abandon doit être visible et constaté par un procès-verbal signé du maire,
- l'entretien ne doit pas incomber à la commune ou à un établissement public en exécution d'une donation ou d'une disposition régulière acceptée

Si vous pensez être concernés, adressez-vous à la Mairie.

Goûter des aînés

Le goûter des aînés offert par la municipalité a eu lieu dimanche vingt-huit novembre à la salle polyvalente de Frontenay RR. Cent quinze invités se sont retrouvés pour passer un joyeux après-midi, autour de tables généreusement remplies de friandises, fruits, gâteaux, chocolat, café...



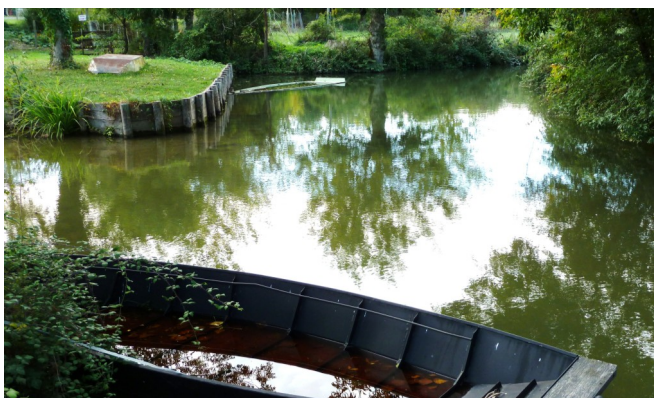
Le tout dans une ambiance musicale animée par un dynamique duo de musiciens. Nos aînés ont profité de ce moment convivial avec beaucoup d'entrain : danses, rires et joyeuses conversations ont duré fort tard et certains ont eu du mal à quitter une ambiance aussi chaleureuse.

Qu'ils se rassurent, une nouvelle fête aura lieu l'an prochain !

A la découverte des « petits lieux » de Frontenay

Le charmant petit port du noyer est situé à l'extrémité nord-ouest de notre territoire communal. Rénové en 2003 dans le cadre de Grands Travaux du Marais Poitevin par le Syndicat de Pays et la commune, il offre un embarcadère pratique pour atteindre très vite tous les chemins d'eau de la Venise Verte.

Idéal pour une « pause-nature » ou un pique-nique il se situe à deux pas du chemin blanc qui conduit à Bessines et des gîtes aménagés récemment à Gloriette. A découvrir et faire découvrir !



Opération peupliers 2010

Le syndicat des propriétaires du marais poitevin propose à nouveau aux propriétaires son opération d'aide à la plantation de peupliers.

Il s'agit d'inciter à la plantation de peupliers de façon traditionnelle dans le Marais, en pourtour des parcelles. Cette pratique doit être préservée en tant que patrimoine du marais et en tant que support d'une activité économique majeure pour notre territoire. Chaque propriétaire peut ainsi profiter de la prise en charge de 50% du coût de la plantation de peupliers en alignements. Chaque arbre, planté et protégé contre les rongeurs lui coûtera 3,20 euros.

Cette opération est rendue possible grâce à l'aide financière de la région Poitou-Charentes, soucieuse de l'entretien et de la protection du Marais poitevin. Elle est conduite en partenariat avec le parc du Marais poitevin.

Vous êtes intéressés ? Contactez Michel Morin au 05 49 35 06 71. Il vous renseignera sur la démarche à suivre.

ARRETS ou DEPARTS d'entreprises en 2010 :

Impact construction

Migrastop et Techni-minéral se déplacent sur la zone d'Epannes

Esthétique à domicile : Nathalie VALLADE
(Le Pont)

Plâtrier-peintre : Philippe JOAO

Travaux publics : Eric DOUE

Vétérinaire (M.MANSENCAL)

Podologue : M. SALOMON

Diététicienne : Mlle ROY

INSTALLATIONS en 2010 :

JEANLUC INFORM@TIK

SARL Art Bâtiment

Menuiserie & agencement : Sacha MOUTINHO

Pension pour chevaux, activité touristique :
BILLAUD Nathalie

AC2E : recyclage de produits électriques et électroniques

Travaux publics – Christophe PAGNOU

HIBISCUS PAYSAGE

Secrétariat d'entreprise
et développement commercial

Gîtes : M.MERCIER Paul, M. & MME SPITALE

Kinésithérapeute : Mélanie BELAUD

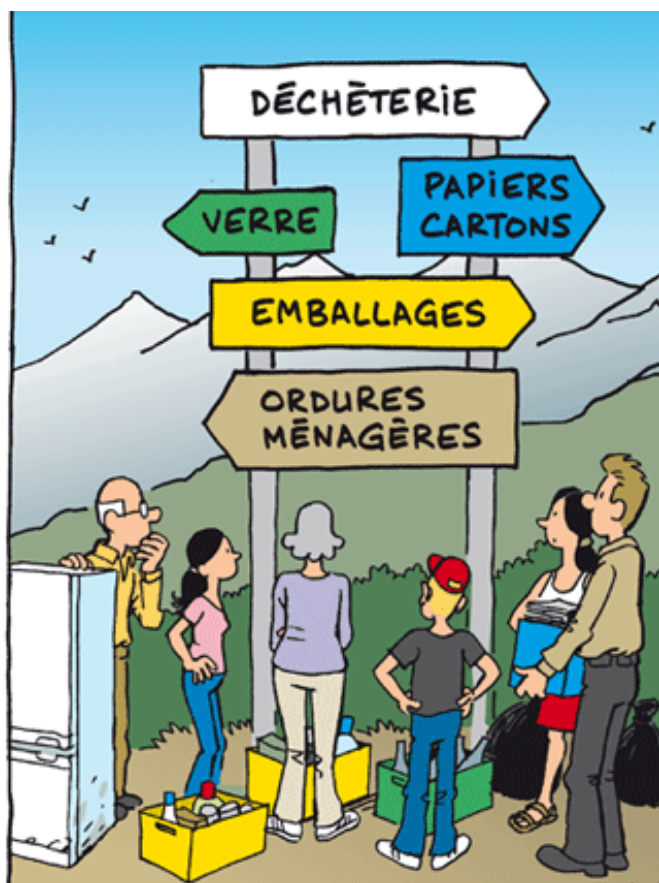
Podologue : Sandrine ELEGOËT-LEBRIS

Diététicienne : Marine RICHARD



Déchetteries : du changement en perspective

Huit fermetures, deux créations et deux aménagements de sites existants : la CAN va remodeler le paysage de ses déchetteries.



Quand ? Rien n'est précisé pour l'instant. Mais huit ans après avoir pris à son compte la compétence des déchets, et après avoir déjà remis de l'ordre dans les décharges sauvages et dans certaines déchetteries, la CAN annonce maintenant un nouveau coup de balai dans ses sites d'apport volontaire.

Il ne restera, dans un avenir qui reste donc à déterminer, que sept des treize déchetteries aujourd'hui réparties sur son territoire. Cela signifie que huit déchetteries actuelles fermeront à terme : Frontenay-Rohan-Rohan, Saint-Hilaire-la-Palud, Le Vanneau, Amuré, Bessines, Aiffres, et en plus Coulon ou Magné.

Pour dessiner le schéma qui avait été voté lors du conseil de communauté du 15 décembre 2007, la CAN a raisonné sur des critères de densité de population, mais aussi de proximité pour éviter aux usagers de faire trop de kilomètres pour déposer leurs déchets. Pour le secteur du Marais poitevin, une déchetterie sera créée à Saint-Georges-de-Rex pour remplacer celles de Saint-Hilaire, d'Amuré et du Vanneau. La deuxième du secteur nous concerne directement et se situe d'ores et déjà à Prin-Deyrançon.

Nicole David, l'élue en charge de ce dossier à la CAN, a précisé en conseil communautaire qu'aucun site ne fermera avant qu'une déchetterie neuve de substitution ne soit construite. Pour ce qui nous concerne, une solution est à l'étude pour maintenir un point de collecte des déchets verts sur le site de la Clielle.

Par ailleurs, parmi les dossiers votés récemment, figure la création d'une « ressourcerie » sur la zone d'activités de Saint-Liguire. C'est un lieu où divers produits de consommation en fin de vie sont récupérés, réparés et remis dans le circuit marchand, notamment sur le marché de l'économie sociale et solidaire.

Cette « ressourcerie » s'inscrit dans le programme local de prévention des déchets, et à ce titre, la CAN va solliciter le concours financier de la Région ainsi que de l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise des énergies) pour financer le projet.



Marché de Noël

Lors du marché dédié aux fêtes de Noël et du Nouvel An, les acheteurs du bourg et des environs ont trouvé de quoi se régaler : huitres, légumes, fruits, paniers de légumes « Bio », volailles de Noël, poulets rôtis, fromages fermiers de chèvres, vins du Haut Poitou, compositions florales et plantes diverses... Ils pouvaient également réjouir leur esprit car l'ouvrage « Se souvenir de Frontenay Rohan Rohan et de son canton » était dédié par un des ses auteurs, leur concitoyenne Françoise Chauffier.

Pour mieux réussir les fêtes, un grand choix de cadeaux souvenirs était proposé par les associations locales : Assolma, association des parents d'élèves (APEL) de l'école privée, Racing Club Frontenaysien (qui animait le cœur du marché avec son délicieux vin chaud), Bouts'chou avec le traditionnel Père Noël...



On pouvait aussi acquérir des bijoux fantaisie, découvrir un stand de tissage, des fabrications artisanales de bougies ou poteries, etc.

Tout ce monde bien à l'abri sous la halle bâchée et sous le « tivoli » installé par la municipalité a profité de ce moment convivial de fin d'année.

Une bourriche richement garnie, offerte par l'ensemble des acteurs économiques de la manifestation a récompensé un heureux client de cette seconde édition d'un Marché de Noël apprécié par tous les participants.

Le téléthon sous la neige

Cette année encore, la municipalité et les associations frontenaysiennes ont tout mis en œuvre pour aider les chercheurs à avancer dans leur lutte contre la myopathie.

Le vendredi 7 décembre dès 17h30, les traditionnels défis d'intérieur (vélos d'appartement, tapis roulant...) ont donné le coup d'envoi de cette édition 2010, établissant 24 heures plus tard de nouveaux records, synonymes de dons supplémentaires.



Le défi course à pied, initialement prévu sur l'ensemble du canton a dû être annulé pour des raisons de sécurité, liées aux mauvaises conditions météo de la veille. De nombreuses personnes ont malgré tout bravé le climat, pour venir participer aux divers tournois (baby-foot, tennis de table, poker...), démonstrations de judo, parcours (marche, VTT) et bourse aux jouets. Le show de stunt (acrobatie moto) très apprécié du public, était la grande nouveauté de cette édition. La manifestation s'est conclue par un repas, suivi d'un spectacle de variétés.

La commune de Frontenay, reconnue comme l'une des plus actives du département, a reversé cette année à l'AFM la somme de 4 498,35 euros, ceci grâce à l'investissement de tous les bénévoles et des Frontenaysiens acteurs de cette manifestation. La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à cette bonne cause.

Retrouvez l'AFM et le Téléthon : <http://www.afm-telethon.fr/>

« Trait d'union » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay Rohan-Rohan
Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr.

Directeur de la publication : Brigitte Competissa, coordination de la rédaction : Alain Chauffier,
membres du comité de rédaction : Fred Ecalles, Thierry Mouchard, Bruno Paroldo, Laurent Vincelot.